



ARRETE N° 2024_0357

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE LA CANNETIERE

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de branchement eaux usées à réaliser par l'entreprise MERLIN TP domiciliée 415 rue des Merisiers 45700 Pannes, représentée par Monsieur Nicolas GALLET, dans la rue de la Cannetière,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 12 juin 2024, et jusqu'au 21 juin 2024, le stationnement et la circulation seront interdits portion comprise entre le 51 rue de Lisedon et le 69 rue de la Cannetière.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise MERLIN TP est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Mme la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 03/06/2024


Le Maire,
Denise SERRANO

Date d'affichage : 03/06/2024

DEPARTEMENT DU LOIRET

Formulaire à transmettre
aux Services Techniques
de la commune de VILLEMANDEUR

ENTREPRISE :

MERLIN TP
415 Rue des Merisiers
45700 PANNES
Responsable du chantier :
GALLET Nicolas , conducteur de travaux 06 14 69 97 00
Philippe MITTEAU , chef d'équipe 06 14 69 67 14

DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL

Lieu des travaux : 69 rue de la Cannetière

Début des travaux : du 12 au 21 Juin

Délai des travaux : 1.5 semaines

Type de travaux à effectuer : Branchement EU

SOUHAIT DE L'ENTREPRISE

LIEU

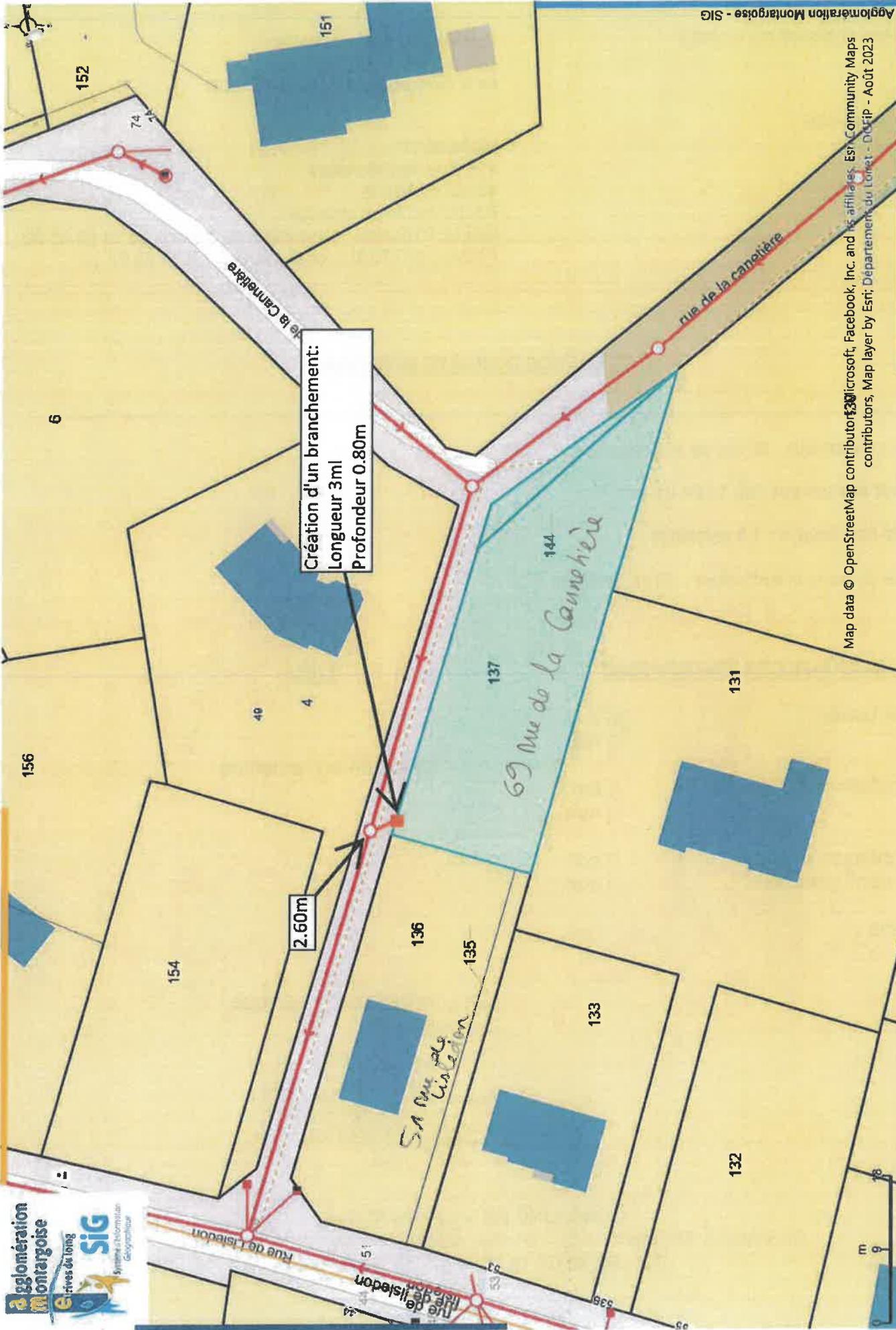
- rue barrée oui
 non
- Stationnement interdit oui
 non
- Traversée de route
par demi chaussée oui
 non
- autre :

69 rue de la Cannetière

Fait à PANNES le 3 juin 2024
L'entreprise

MERLIN TP
415 rue des Merisiers
Parc Activités Artoria - 45700 PANNES
Tél. 02.38.97.30.65
RCS Orléans n° 773 813 018 - Siret 773 832 954 00033
SAS au capital de 100 000 € - N° TVA FR 48 773 832 954

COMMUNE DE VILLEMANDEUR
SERVICES TECHNIQUES – 31 Rue JOSDON – 45700 VILLEMANDEUR
Tél : 02.38.07.16.70 Fax : 02.38.93.06.91



Création d'un branchement:
 Longueur 3ml
 Profondeur 0.80m

2.60m